

Moment de réflexion autour de la condition des femmes sans-papiers

Vendredi 17 février 2023
de 17h à 20h
à Globe Aroma
rue de la Braie 26 - 1000 Bruxelles

Programme de la soirée

- 16h45** Ouverture des portes
- 17h** Présentation de l'équipe et du programme de la soirée
- 17h15** Récits de poupées voyageuses
- * Barakissa, enlevée en Côte-d'Ivoire et mise dans un musée en Belgique.*
- * Bao dans les tourbillons de la guerre, des discriminations et de la maladie.*
- 17h40** Présentation de 6 revendications
- 18h00** Exploration des 6 revendications en sous-groupes
- Pause de 15 min*
- 19h** Actions à mener et discussion collective
- 19h45** Sketch de clôture pour mettre en avant les raisons de l'Exil

*Certains moments de la soirée seront filmés
car 6 capsules vidéo seront éditées à l'issue de la soirée
Vous pourrez les retrouver [ici](#)*

*Cette initiative est une invitation des femmes qui ont participé à l'exposition PASSAGES
actuellement visible dans le métro de la Bourse de Bruxelles.*

*Trente femmes sont à l'origine de l'exposition. Elles sont des femmes passées par le Centre Exil,
elles sont des femmes artistes, curatrices, alliées... Depuis 2015, elles ont travaillé sur le projet
H/histoire(s) de femmes d'Exil, qui parle de l'Histoire avec un grand «H» au travers d'histoires
d'habitantes de Bruxelles. Comment la politique internationale influence nos vies individuelles,
et inversement ? Sur l'écran tactile du métro, plongez-vous dans les récits racontés par les
femmes. Ces textes s'inspirent d'archives historiques, de souvenirs personnels et de fiction, pour
parler d'elles et de la société. Dans les vitrines, vous découvrez des poupées voyageuses, des
masques magiques, des recettes réparatrices, des contes guerriers et des photographies d'une
autre époque.*

www.habitants-des-images.be/les-femmes-dexil-se-mobilisent/



S'ils se révoltent, les cultivateurs de vanille vont être perdants, mais après ça va aller. "C'est ceux qui arrivent à résister longtemps dans l'eau qui vont atteindre le fond".

Je m'appelle Saida qui signifie « bonheur, que le destin en arabe. Je vis au Maroc, je suis musulmane et je parle Rif. J'ai toujours aimé chanter. Je chante dès que je peux mais au petit, quand je prépare à manger, mais toujours. C'est tout ce que j'ai pour m'évader du quotidien.

Mon père est agriculteur, il aime et récolte du café et du revendit au village. Nous ne sommes pas riches mais nous que'il fait pour manger à notre faim. Nous avons une maison que mon père a construite de ses mains. Avant nous nous y vivions tous ensemble avec mes grands-parents. J'ai une sœur et quatre frères. Nous sommes complètement du monde. Nous n'avons rien. Pas d'école, pas de médecin, trouver de l'eau, il faut faire parfois jusqu'à dix kilomètres l'espérer que le puits sera plein.

Mes frères sont mariés et ont tous des enfants. Je habite pas. Je vivrais avec mes parents mais les jours et nuits seraient pour le Coran. Mes parents sont pratiquement morts tous par jour. Les événements que j'ai de vivre et mort que pour devant la porte avec tous autres, j'habite tout.

Je me suis mariée en 1980, j'avais 13 ans. Un mariage est comme il est de coutume dans mon village. J'avais 12 ans que j'étais mariée. Je me souviens que je pleurais avec content la nuit. Il s'appelle Youssif, il travaillait pour mon père. Il est à partir à son parents qui sont venus demander. Comme mon père l'aimeait bien, le petit marié et moi lui a promis ma main. On ne m'a pas demandé mon avis juste dit qu'un très gentil homme avait craqué sur moi. Mes parents ne ont dit que c'était quelque'un de bien s'occupera bien de moi. Comme je ne connaissais rien et à la sexualité, j'avais peur et j'ai dit à ma mère que je ne pouvais pas. Ma mère l'a répété à mon père que je ne pouvais pas. Il a donc été voir un médecin qui m'a préparé un remède. Ce remède consistait à boire pour éviter le mariage. Le remède, même si elle religieuse et culture interdite dans l'islam, est interdite par la majorité des gens au village, ce qu'il l'ont dans [...]

... que'elle a perdu de
... que l'enfant.

... faire lire à son
... manger pas. On le
... venait aider les
... dans la chambre de
... à frapper, souvent tout
... aller la voir. Elle les a

... ! Tu peux montrer
... quelques-uns que
... et seulement bon pour

... Comme son
... quelques-uns que
... ment la voir et

... femmes ne doivent
... pour des hommes.
... pour les hommes. Là on

favorable
le dialecte
Quand je
en secret.

mais qu'il
à venir en
sont en
en mariage.
paternelle.
sont comptés
in. Finir
les yeux.

ent à deux
et le
en fin
colonne, c'est
occident.

singt
à quand on
à devant
je lui ai
mes mains.
vallées, il
On ne s'a
L'avait dit
et qu'il
à mariage
se voulait
à pensait
deux qui
l'eau
il est pas
à utiliser
moyens.

Ma Chedda,
elle sera légère.



J'ai trempé les pieds
de mon fils dans l'eau
salée. J'ai immergé
Ambre dans l'océan.
Le sel, ça répare et ça
redonne confiance.
Mon masque est fini.



Je suis née à P
fiche de bouche
moins de la p
Hugonnet. C
n'aurait pas
deux années
et à travers
marché.

Ses activités
sur son d'él
moyens.
alternatives

Moment de réflexion autour de la condition des femmes sans-papiers

Le racisme structurel d'une part, et le sexisme d'autre part, ont un impact dévastateur sur les femmes sans-papiers.

On ne choisit pas
d'être sans-papiers,
personne ne choisit
la souffrance !

Les systèmes et les institutions sont conçus pour opprimer les groupes déjà marginalisés. L'idéologie de supériorité raciale s'est maintenue après la fin de la colonisation et a contribué à la persistance du racisme dans les sociétés post-coloniales. Par conséquent, les stéréotypes racistes ont été utilisés pour justifier des politiques discriminatoires, telles que la ségrégation, les restrictions à l'immigration ou encore l'exclusion sociale, renforçant par ce fait les systèmes d'inégalités économiques et politiques. Ces politiques restrictives fabriquent les sans-papiers. Ainsi, l'histoire coloniale est un des fondements du racisme, d'où la nécessité de la saisir dans toute sa complexité pour comprendre les racines et les conséquences du racisme d'aujourd'hui.

Les femmes sans-papiers sont confrontées à d'autres formes particulières de discrimination, telles que les violences sexistes et sexuelles. Elles sont souvent victimes de violence au sein du foyer et d'exploitation sexuelle en raison de leur précarisation accrue. Par ailleurs, les politiques restrictives en matière d'immigration les empêchent également de fuir des situations de violence et de demander de l'aide. Et comme si cela ne suffisait pas, elles sont exclues des protections juridiques et sociales, ce qui les expose à des formes plus graves de discrimination et d'exploitation sur le lieu de travail, par exemple. À cela s'ajoute les violences policières dont elles sont victimes.

La politique
migratoire belge
est obsolète
et crée
les femmes
sans-papiers.

L'état belge
est une prison
à ciel ouvert
et nous torture.

On n'est pas là pour vous faire pleurer, on est là pour militer !

Ainsi, l'ensemble de ces discriminations se manifestent par le non-accès aux ressources et aux droits, telles que le logement, la santé, et l'éducation mais également par l'exclusion du droit au travail, ce qui les empêche de trouver un emploi légal et de subvenir à leurs besoins. Elles sont donc maintenues dans du travail bénévole sans jamais pouvoir accéder à un salaire décent. De plus, les politiques d'immigration restrictives les empêchent de circuler librement et de recevoir une aide médicale adéquate.

De ce fait, le racisme et le sexisme structurels ont des conséquences graves sur la vie de ces femmes, entravant leur capacité à vivre une vie digne et sûre.

Il est donc crucial de travailler à combattre les discriminations indépendamment de leur statut migratoire ou de leur genre.

La lutte des sans-papiers contribue à la construction d'une société plus inclusive et plus solidaire, où toutes les personnes sont considérées comme des individus à part entière et sont traitées de manière équitable. Pour ce faire, il est important de continuer à soutenir ces efforts afin de garantir l'égalité et la justice pour toutes et tous.

Politiciens,
politiciennes,
souvenez-vous de
vos mamans.

Les droits des
sans-papiers
n'ont pas
de couleur de peau.

Nous voulons
travailler, vivre et non
survivre !

ÉQUIPE

Comité des femmes sans-papiers

Nous sommes des femmes sans-papiers de différentes origines, souvent seules, cheffes de familles, très vulnérables et exposées à toutes les formes d'exploitation et de violences. Nous militons depuis 2015. Nous voulons sortir et rencontrer d'autres femmes, sans et avec papiers, pour partager nos difficultés, nos expériences et nos connaissances. Nous sommes dans la lutte pour exprimer les questions spécifiques des femmes sans-papiers et revendiquer nos droits.

Le Comité participe à la Coordination des sans-papiers.

Centre Exil

Le Centre Exil est un centre de Santé Mentale, spécialisé dans la réhabilitation de réfugiés ayant été victimes de tortures et/ou de violence organisée dans leur pays d'origine. Depuis 2015, plusieurs groupes de femmes se sont réunis avec le soutien du Centre Exil. Une sélection parmi les productions issues de 7 années d'ateliers menés avec l'ASBL Habitant.e.s des images est exposée actuellement à la Bourse.

Xeno- ASBL

XENO- est une ASBL dédiée aux femmes en particulier racisées, aux queers & aux non-binaires. Elle est à la fois une plateforme artistique et un laboratoire de recherche sur les questions féministes intersectionnelles. Elle est née du constat de la sous-représentation des artistes femmes, racisées, queers dans les programmations d'expositions. Une absence qui met en lumière la réalité des rapports de dominations genrés et raciaux. De ce fait, Xeno- soutient, promeut et visibilise ces artistes émergentes nationales et internationales. Les principales modalités d'action sont la production d'événements culturels et artistiques : expositions, conférences et workshops. Xeno- a été fondé par l'artiste Tunisienne Ichraf Nasri, en 2019 à Bruxelles.

Habitant.e.s des images ASBL

Les Habitant.e.s des images sont né.e.s en 2013 de la rencontre des artistes Adèle Jacot et Mélanie Peduzzi à Bruxelles. Elles ont pour champ d'action la ville et les médias, l'art et le social. La structure développe des œuvres engagées et collaboratives qui questionnent les rapports de pouvoir à travers les systèmes de représentation. La particularité va alors être de brouiller les frontières entre réalité et fiction, privé et public, pour faire apparaître de nouvelles règles du jeu, de nouvelles images parlant de nos engagements intimes. Les potentiels d'ouvertures des médiums artistiques sont très intéressants : décroisement des publics, travail sur l'inconscient collectif, changements de regards, expression comme action directe... Partant de là, l'association appuie ses ateliers et ses réalisations sur les envies d'émancipation individuelle et collective des groupes avec lesquels elle travaille. Les réalisations font des ponts vers des décideur.euses (politiques, administration, chercheur.euses, classes dirigeantes), portent des revendications, provoquent des rencontres entre des groupes sociaux qui se côtoient peu, etc. Et encore, les réalisations sont un moyen fort pour partager des ressentis, des conseils, des espoirs, des sagesses entre personnes discriminées. L'art est un formidable champ pour co-construire la démocratie.

6

**REVENDEICATIONS
SPÉCIFIQUES
À LA CONDITION
DES FEMMES
SANS-PAPIERS
POUR FAIRE ÉVOLUER LA
POLITIQUE D'ASILE ET DE
MIGRATION
EN BELGIQUE.**

1

**L'ÉTAT BELGE
DOIT GARANTIR
LE DROIT
AU LOGEMENT
À TOUTES
LES FEMMES
SANS-PAPIERS.**

Anne-Claire :

Le sommeil c'est la base de tout. Si tu ne dors pas bien c'est difficile d'avancer dans les autres démarches.

Les propriétaires qui n'acceptent pas de faire de bail et qui peuvent te mettre à la porte du jour au lendemain.

Une femme qui dort dans la rue ce n'est pas dangereux ?

Liliane Flore : Une mère qui doit se déshabiller devant ses enfants qui grandissent et dormir tout contre eux. Il y a privation d'intimité.

2

**L'ÉTAT BELGE
DOIT GARANTIR
QUE LES FEMMES
SANS-PAPIERS
PUISSENT
PORTER PLAINTÉ
À LA POLICE
SANS RISQUE
D'ÊTRE ARRÊTÉES.**

Sandrine : Je suis congolaise de la RDC. Nous qui avons fui l'insécurité, en venant demander une protection en Europe, laissez-moi vous dire que nous avons soif d'un droit à l'égalité devant la loi. Les violences conjugales dans notre contexte de femmes sans-papiers sont très élevées. Par peur d'être mises dans un Centre fermé et d'être renvoyées dans leur pays d'origine, ces femmes n'osent pas se rendre dans un commissariat. Et de toute façon, les plaintes des étrangères sont souvent requalifiées en main courante. Et surtout, il n'est pas facile pour une femme sans-papiers de rassembler des preuves (photos de ses blessures, attestations de voisinage, certificats médicaux et/ou psychologiques) sur les violences subies de son compagnon.

Diamilatou : Des femmes sans-papiers sont violentées et exploitées. J'en connais qui voudraient porter plainte, mais n'ont pas de preuves, et elles n'ont parlé à personne quand c'est arrivé. Par exemple une d'entre elles, un homme l'a forcée à aller avec d'autres hommes. Elle n'ira pas à la police. Si tu vas les voir, mais que tu n'as pas de papier, c'est un gros risque.

Hortense : Moi je voudrais parler des avocats. Certains profitent aussi de notre faiblesse. Pas de réponse. Moi j'ai dû changer 3 fois. Une personne m'avait conduit vers un avocat et en échange il voulait abuser de moi. Pour rentrer chez l'avocat, tu dois céder à un homme ? Non ce n'est pas possible. J'ai quitté l'avocat, mais pendant ce temps mon dossier n'avance pas. Ça m'est arrivé 2 fois. C'est dur d'avoir confiance. Peut-on porter plainte contre les avocats ?

3

**L'ÉTAT BELGE DOIT
RECONNAÎTRE LA
VULNÉRABILITÉ DES ENFANTS
ET DONC PERMETTRE
AUX MÈRES SANS-PAPIERS
DE PERCEVOIR DES
ALLOCATIONS FAMILIALES
SUFFISANTES ET D'AVOIR ACCÈS
À TOUS LES SERVICES PUBLICS
GRATUITEMENT.**

Laetitia Miguel : J'ai 2 enfants. Un garçon qui est né ici et qui va faire 4 ans. Une fille avec qui je suis venue qui a 7 ans. J'ai été 2 fois dans des centres. J'ai demandé asile. La première fois ça n'a pas abouti. J'ai recommencé. Ma fille est traumatisée par rapport à ce qu'on a vécu. Quand on était dans un des centres et qu'elle avait 3 ans, elle m'a demandé : « Maman, pourquoi on nous chasse comme ça ? ». Elle pleurait. Une deuxième fois à 7 ans, on nous a encore chassés et elle a encore beaucoup pleuré. À l'école on m'a dit qu'elle était très intelligente, mais très renfermée sur elle-même. Celui de 4 ans, il ne parle pas. Mes enfants ont-ils le droit à une assistance ? Où sont les droits pour mes enfants ? Ça m'inquiète. Par rapport à tout ce qu'on a vécu, ça fait mal.

Les frais pour l'école sont énormes, énormes. Chaque mois je dois payer minimum 40 € par mois pour la garderie et 120 € pour les sorties et promenades pour 2 enfants. Si l'école dit qu'on ne paye pas, quand même elle ment. Si tu ne payes pas, ton enfant ne part pas.

Liliane Flore : Ma petite a 2 ans. Elle est reconnue par son papa en Belgique. La procédure est en cours, mais je ne touche rien. Je ne comprends pas. Le temps passe. Faire vivre notre réalité aux enfants ce n'est pas possible. L'enfant n'a pas choisi d'être torturé. Et il faut penser à l'avenir. Comment un enfant va se comporter avec la nation qui l'a torturé dans son enfance ? Il faut que nos enfants puissent avoir accès à des activités gratuitement et vivre leur enfance.

Ido : Je suis arrivée ici seule avec 5 enfants. Le plus grand avait 10 ans. Je n'ai jamais pu travailler. 1 malade, 1 à l'école par-là, 1 à la crèche par-là... Un jour ils ont même été hospitalisés tous les 5 en même temps. C'est la galère vraiment.

4

**L'ÉTAT BELGE
DOIT PERMETTRE
LE REGROUPEMENT
FAMILIAL SANS CONDITION
POUR LES ENFANTS
NÉS ICI OU RESTÉS AU PAYS
AFIN DE GARANTIR
LEUR SÉCURITÉ.**

Liliane Flore : Je veux retrouver mes enfants restés au pays. J'ai aussi donné naissance à un enfant ici. J'ai fait ma grossesse à La Croix-Rouge, je les ai remerciés pour ce qu'ils ont fait pour moi. Après je suis allée à l'hôpital pour accoucher et on m'a rapporté mes affaires dans des sacs poubelles. Plus de place pour moi là-bas. J'avais ma petite fille et nulle part où aller, car il n'y avait pas de place au Samu social. Ils ont dit qu'ils peuvent garder mon bébé, mais pas moi. J'ai appelé mon avocat qui m'a dit de ne pas quitter mon bébé sinon ça pouvait se retourner contre moi. Qu'ils pouvaient ouvrir une enquête pour manquement. Alors je dormais par terre et je n'avais pas à manger. Je donnais le lait. J'ai demandé de rentrer dans mon pays. On m'a dit qu'on allait me retirer ma petite, car elle était née en Belgique. Je dois faire le choix entre mes enfants ? Je suis bloquée.

Diamilatou : Une fois que tu as obtenu les papiers, pour accueillir tes enfants ici, pour faire le regroupement familial, il faut un salaire de 1800 euros. Il faut inviter les ministres et leur dire : si vous nous demandez 1800 euros pour retrouver nos enfants, il faut avant tout nous donner du travail bien payé.

Ma fille de 13 ans est au pays en Guinée.

Quand je suis partie, il y avait ma mère, mais elle est décédée entre-temps. Ma fille est seule là-bas, elle est considérée comme la boniche. Je dois envoyer beaucoup de choses là-bas pour que sa vie soit moins dure. Ça revient à 250 euros chaque mois. Quand je veux lui envoyer une chose je dois envoyer en 15 exemplaires sinon elle n'aura rien. Ils veulent aussi la prendre pour l'excision et la marier à son cousin. C'est dur.

J'ai des enfants ici aussi.

5

**L'ÉTAT BELGE
DOIT CHANGER
LA POLITIQUE
DE REGROUPEMENT
FAMILIAL POUR LES
PARTENAIRES.
ELLE EST INTRUSIVE ET
RENFORCE LES RAPPORTS
DE POUVOIR.**

Liliane-Flore : Pour la politique, on est des femmes menteuses et on va vérifier jusqu'à dans notre lit s'il y a la chaleur de l'homme, là à côté. C'est cruel.

Anne-Claire : Le mariage est un droit fondamental. C'est une question de sentiment et pas de papier. La loi est rentrée dans l'intimité des femmes. Et l'homme peut s'en servir. Même ton prétendant tu ne peux pas le recadrer, car il a un pouvoir sur toi. La femme n'est pas protégée.

Je suis en couple avec un homme qui a fait 5 ans. Je suis mariée avec lui. Quand j'ai changé l'adresse, ils m'ont retiré ma carte orange. À la commune de Koekelberg, ils sont venus vérifier à 4 h du matin, à 5 h du matin. Ils ont demandé aux voisins. Ils ont appelé le bailleur pour voir si on était bien ensemble. Tout est en règle, mais ça fait 7 ans que ça ne marche pas et je reste sans-papiers jusqu'à aujourd'hui. La commune dit que mon mari doit être belge pour me donner les papiers.

La rose : Avec mon mari, on s'est rencontré au Centre d'Asile. On était tous les 2 sans-papiers. Après 2 ans de relation, il a obtenu la carte de 5 ans. On a pu faire un concubinage légal. Après 3 ans de concubinage, on se marie légalement à la commune d'Anderlecht. 3 ans encore après, il a la nationalité et un CDI. Entre-temps moi j'avais reçu un négatif. Comme il a la nationalité, on entame la demande de regroupement familial.

C'est sorti positif alors on lui demande de sortir ces 3 dernières fiches de paie pour que j'aie ma carte. Il a refusé. Il avait rencontré une autre. Ma carte était là, à la commune devant moi. En fait, avec cette procédure, cette question d'obtenir les papiers, il a tout pouvoir sur moi. Moi je n'ai pas demandé de le quitter après 10 ans de vie commune et je veux juste pouvoir travailler.

Qu'est-ce qu'on peut faire ?

6

**L'ÉTAT BELGE DOIT
GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ
À DES FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
ET AUX VISAS DE TRAVAIL
POUR TOUTES LES FEMMES
SANS-PAPIERS.**

Anne-Claire : Il faut arrêter avec la vision paternaliste de la femme sans-papiers qui doit être aidée. On n'est pas là pour l'assistanat. Nous on veut travailler et contribuer au pays!

Marta : J'ai fait la formation aide-soignante ici en secondaire et j'ai fini en 2019. C'était dans la période où on m'a enlevé la carte orange et on m'a donné l'annexe 26. On m'a laissé terminer et j'ai obtenu le diplôme avec les meilleurs résultats de ma classe. J'ai même reçu des livres de la part de bourgmestres comme prix pour les meilleures élèves. Mais après ça je n'ai pas obtenu mon visa d'aide-soignante par manque de papiers. Je suis Angolaise, de la province de Cabinda, je n'ai pas les documents du pays et c'est impossible de les avoir. Donc ils ont refusé. Je suis bloquée. Ça fait 4 ans que j'ai le diplôme et que je ne peux pas travailler. Jusqu'aujourd'hui je n'ai pas le visa. Je voulais même continuer en haute école pour faire infirmière, mais ils ont refusé, car il faut avoir une carte de 5 ans. Aujourd'hui j'ai le droit à rien et j'ai même perdu mon droit à la mutuelle, car j'ai 25 ans. Je voudrais travailler, je voudrais être autonome.

**ET ENCORE 7 REVENDICATIONS
MOINS SPÉCIFIQUES AU FAIT D'ÊTRE
UNE FEMME SANS-PAPIERS, MAIS AUSSI ESSENTIELLES :**

L'ÉTAT BELGE DOIT GARANTIR AUX PERSONNES SANS-PAPIERS :

1

L'AIDE MÉDICALE URGENTE SANS CONDITION.

2

L'ACCÈS AU TRAVAIL ET À DES SALAIRES DÉCENTS.

3

L'ACCÈS À LA FORMATION D'INTÉGRATION.

4

L'ACCÉLÉRATION DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE RÉGULARISATION.

5

**DES SERVICES D'INTERPRÈTES DE QUALITÉ
ET LEUR PRÉSENCE DANS LES SERVICES ESSENTIELS.**

6

UNE MEILLEURE FORMATION DES TRAVAILLEUR.EUSE.S DES SERVICES SOCIAUX

7

DES INFORMATIONS ACCESSIBLES ET CLAIRES POUR ÊTRE AIDÉ

Pour suivre le mouvement :

Il faut continuer à maintenir une pression pour exiger l'examen par les députés fédéraux du projet de loi citoyenne IN MY NAME, projet de loi portant sur la régularisation des sans-papiers, projet introduit le 8 novembre 2022. Les politicien.ne.s au niveau fédéral ne peuvent plus continuer à nier l'intégration des sans-papiers dans l'Etat de droit belge.

Manifestations à venir :

- Diffusion des vidéos
- Finissage festif de l'exposition PASSAGES dans le métro de la Bourse (niveau -1, sortie direction place Fontainas) avec lectures et chants le jeudi 23 février de 18h à 21h > [réservation](#)
- 5 mars manifestation pour la régularisation des sans-papiers
- 8 mars, journée internationale des droits des femmes
- 21 mars journée internationale contre le racisme
- Exposition ouverte en continu jusqu'au 15 mars



XÉNO-



exil



Avec l'expertise
et la collaboration
du Comité des femmes
sans-papiers
et du Centre Exil

Coordonné par
Habitant.e.s des images ASBL
et Xeno- ASBL

contacts :

Mélanie Peduzzi : 0478831940
admin@habitants-des-images.be

Ichraf Nasri : 0489048414
xenoplateforme@gmail.com